





| 1. Comité vie associative et démocratique | |
|---|---|
|  MANDATS | <ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir sur des moyens pour favoriser la participation des membres à la vie associative et démocratique. • Le comité organise des initiatives et événements en ce sens. • Ce mandat se réalise en cohérence avec les orientations stratégiques et doit s'arrimer avec le plan d'action annuel de l'organisme. |
|  COMPOSITION | <ul style="list-style-type: none"> • Entre 8 à 10 membres <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction générale ○ 1 membre du CA ○ 2 à 4 membres ○ 4 employés (responsable des communications, adjoint à la direction, secrétaire, responsable des activités communautaires) |
|  RÉUNIONS | <ul style="list-style-type: none"> • 3 par année (janvier, avril, août) |
|  EXEMPLES D' ACTIONS | <ul style="list-style-type: none"> • Créer, adapter, diffuser et mettre à jour des outils liés à l'adhésion <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Ex. : guide d'accueil, dépliant, politique d'adhésion, etc.</i> • Diffuser et partager le code de vie ou code d'éthique auprès des membres • Organiser des événements pour accueillir les nouveaux membres <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Ex. : jumelage, invitations ciblées lors de la JIA, etc.</i> • Remettre une trousse d'adhésion aux nouveaux membres • Organiser une journée de réflexion au mois de février • Accompagner la direction générale dans l'organisation de l'AGA • Réfléchir à des sondages de satisfaction à faire passer aux membres afin d'évaluer leur niveau de satisfaction des services reçus • Organiser des occasions d'échanges informels et formels entre les membres et la direction générale pour répondre aux questions des membres et partager des informations relatives aux fondements (vision, mission, valeurs) et aux orientations de l'organisme <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Ex. : cafés-causeries, dîner avec les employés, etc.</i> |